



Ligne 08 en mode

Mauvaise foi

Vendredi 09 mars, les représentants de l'UNSA ont été reçus par la directrice de l'UO ligne 8 et son Responsable Transport concernant : le **NON-RESPECT DE LA REGLEMENTATION LIEE A LA SECURITE FERROVIARE** durant les journées du 5 et 6 mars 2018.

CE N'EST PAS NOUS C'EST L'AUTRE !

D'emblée, la directrice reconnaît qu'il y a eu un écart à la sécurité pour la circulation des trains. La prise de décision du CREG, d'apposer une pancarte AEAU/HS pour un battement de signalisation sur un signal de manœuvre alors que la balise n'est pas en cause, contrevient à l'article 10.5 de l'ISF 37.

Bien évidemment la direction de la 8 se défait toujours avec le même « argument » pas très original : « le PCC n'est pas géré par la 8, bien qu'il soit dans le même bâtiment, de plus, il faut ménager la susceptibilité du CREG. »

La directrice de la ligne 8 doit avoir le même discernement et donc la même indulgence entre un opérateur et un agent d'encadrement. Ces amateurs ont dernièrement, encore voulu, mettre en péril la carrière d'un de nos collègues.

Doit-on comprendre la direction lorsqu'elle est informée, comme l'a été le cadre irresponsable Transport, d'un manquement à un principe élémentaire de la sécurité du personnel et des voyageurs, qu'elle préfère ne pas intervenir et tourner la tête pour un futile motif existentiel ? Cette question est restée sans réponse. En effet, ce dernier parfaitement au fait de la situation, l'a sciemment laissée en l'état, afin de limiter le retard pour garantir la production !

Pour l'UNSA l'inquiétude demeure lorsque la directrice nous a asséné, sans coup férir : « **cela a fait débat auprès des agents de maîtrise du PCC** » !!!???

Au nom de quoi un texte clair peut faire l'objet d'un débat chez les maîtrises, lorsque les conducteurs à l'unisson ont clairement signifié que le CREG était à côté de la plaque !

Les conducteurs de la ligne 8 se seraient bien passés de cette épopée si la direction avait voulu prendre ses responsabilités en agissant au bon moment avec la fermeté qui s'y prêtait !

ILS SONT TOMBES SUR LA TETE !

Alors que le régulateur est en cause et que le débat se situe au sein de l'encadrement, la directrice souhaite faire un rappel d'instruction aux conducteurs qui eux n'en ont pas besoin.

De manière générale, l'UNSA rappelle que les ISF ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'interprétation. Les conducteurs qui sont particulièrement surveillés paient cash tout écart ! Par ailleurs, c'est bien pour distinguer un dysfonctionnement de la balise et de la signalisation que la « **règlementation conduite** » n'a pas laissé de place à un quelconque doute avec deux choix et pas trois :

LA BALISE OU LA SIGNALISATION PEUVENT « DECONNER », MAIS PAS LA DIRECTION !
L'UNSA a obtenu la garantie qu'il n'y aura aucune conséquence en cas d'oubli de l'AEAU/HS.